



Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	9
Absents	6
Pouvoirs	3
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation
04 août 2022

Date d'affichage
04 août 2022

Avis 2022_30

Attribution d'une subvention auprès du Groupement de Défense Sanitaire des Savoie (GDS) – Lutte contre le frelon asiatique



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 AOUT 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DRIVET

Etaient présents : Michel ARDOUVIN, Marc BARRILLON, Martine BEGET, Jean-Claude CARPENTIER, Jean-Marc DRIVET, Pierre Marie GAURY, Sophie GOMMET, Christine VINCENT, Jacques VROMANT

Pouvoirs : Loïc BELINGHERI qui a donné pouvoir à Michel ARDOUVIN, Jean-Claude DIJOURD qui a donné pouvoir à Christine VINCENT, Clovis GODINOT qui a donné pouvoir à Jean-Marc DRIVET

Absents excusés : Loïc BELINGHERI, Jean-Claude DIJOURD, Frédéric DUQUESNEL, Cécile GAVARD, Clovis GODINOT, Chantal RYON

Secrétaire de séance : Michel ARDOUVIN est nommé secrétaire de séance

M. le Maire nous fait part de la réception d'un courrier du Groupement de Défense Sanitaire des Savoie (GDS) concernant la lutte contre le Frelon Asiatique dans le Département de la Savoie. Jean-Marc DRIVET présente le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) sur son intérêt et champ d'action.

Il évoque ses échanges et informe les élus de notre situation actuelle à la suite du contact avec GDS.

Les uns et autres évoquent leur vécu avec ces insectes.

Celui-ci rappelle que le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*), un hyménoptère classé Espèce Exotique Envahissante (EEE), poursuit sa progression depuis plusieurs années sur le territoire régional. Sa présence dans nos départements est maintenant bien établie et laisse présager une situation préoccupante pour cette année 2022.

En plus d'une menace pour la biodiversité, sa présence dans les zones urbaines et péri-urbaines constitue une véritable problématique de santé publique.

Le plan de surveillance et de lutte régional a été confié par le préfet de la région Auvergne-Rhône Alpes aux Organismes à Vocation Sanitaire (OVS) et est décliné au niveau départemental par la Section Apicole du GDS des Savoie.

Le GDS des Savoie est un organisme associatif ayant pour mission de maîtriser et d'améliorer l'état sanitaire des animaux d'élevage. Parmi les axes de travail, ce groupement lutte contre les espèces exotiques envahissantes et particulièrement contre le frelon asiatique à l'échelle des 2 départements.

Depuis l'arrivée du frelon asiatique dans les Savoie, le soutien du GDS des Savoie, de la FRGDS AURA et du Conseil Savoie Mont-Blanc a permis de financer la lutte. Face à l'augmentation du nombre de nids de frelons asiatiques, ces moyens se sont avérés insuffisants et ceux-ci ont été amenés à solliciter les communes et EPCI de Savoie. Or, la demande de soutien financier n'ayant pas été entendue, les frais de lutte contre le frelon asiatique ne peuvent être couverts. La stratégie de 2022 est donc revue :

- > Le GDS des Savoie prendra en charge uniquement la destruction des nids de frelons asiatiques qui menacent les ruchers appartenant aux adhérents de la section apicole.
- > Concernant les autres nids, le montant accordé par chaque commune ou EPCI sera utilisé exclusivement pour financer la destruction des nids sur son territoire et une fois que cette somme sera écoulee, la destruction des nids par le GDS des Savoie s'arrêtera.

Avis 2022_30

Attribution d'une subvention auprès du Groupement de Défense Sanitaire des Savoie (GDS) – Lutte contre le frelon asiatique

C'est pourquoi le GDS des Savoie sollicite une aide financière des communes sachant que le prix moyen de destruction d'un nid est de 360 €. Un soutien financier a été également demandé pour l'installation de pièges spécifiques.

Jacques VROMANT s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour chasser définitivement ces prédateurs.

Pierre-Marie GAURY s'inquiète du nombre d'abeilles tuées par ces frelons asiatiques.

Jean-Marc DRIVET informe les élus que sur l'année 2021, nous avons eu 1 nid tué sur notre commune ainsi que 2 sur notre commune voisine du Bourget du Lac.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention du GDS des Savoie concernant un soutien financier pour la lutte contre le frelon asiatique pour 2022;

Considérant que l'association a découvert et détruit 1 nid de frelons asiatiques et 4 insectes frelons asiatiques capturés sur la commune de Bourdeau ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 euros à l'association du Groupement de Défense Sanitaire des Savoie GDS dans la lutte contre le frelon asiatique pour 2022

Fait et délibéré en séance.

Suivent les signatures au registre,

Pour extrait conforme
Le Maire,
Jean-Marc DRIVET

